

TOME 3

Fiche n°2. Concernant. BOUQUET Georges, Ulysse, Emile.

Soldat du 3^{ème} R.I.C

Fiche matricule n° 906, centre de La Rochelle.

Né ; le 22/02/1889 à Pont l'Abbé d'Arnoult.

Décédé ; le 22/08/1914 à Rossignol - Belgique

Extrait du Journal des Marches et Opérations du 3^{ème} Régiment d'Infanterie Coloniale.

" Il n'est établi, faute de temps et de renseignements qu'un rapport très sommaire de cette journée. Tous les Officiers supérieurs et la plus grande partie des Capitaines ayant disparus au cours de cette journée. Le Colonel se réserve de faire un rapport complet sur ce combat, quand il lui aura été possible de recueillir les renseignements et les témoignages précis permettant de reconstituer et d'enchaîner les faits en détail."

22 Août 1914 : Le Régiment était parti du gros de la colonne de la 3^{ème} Division et se portait à **Limes sur Neufchâteau** par **Saint Vincent** et **Rossignol**. Le Régiment marchait derrière l'artillerie Divisionnaire, il débouchait de **Saint Vincent** lorsqu'une violente canonnade se fit entendre vers l'Est. N'ayant reçu aucun renseignement le Régiment s'engage sur la route de **Fresnin - Tintigny** à peine avait-il parcouru 500 mètres sur cette route, qu'il fut pris à partie par l'Artillerie Allemande. Au même moment arrivait l'ordre suivant du Général de la 3^{ème} Brigade Coloniale « La colonne est en butte au feu de l'artillerie allemande, (probablement de l'artillerie accompagnant de la cavalerie) le 3^{ème} régiment assurera la protection de notre artillerie. Il conviendra pendant la marche de placer une Compagnie d'Infanterie entre chaque groupe".

*Les dispositions suivantes sont prises, le 2^{ème} Bataillon progressera par le Nord de la route vers le bois situé au Sud, Sud-Ouest de la côte 944, 800 mètres au Sud de **la Menich**. Le 3^{ème} Bataillon progressera au Nord de cette route et fera avancer une Compagnie entre chaque groupe, le 4^{ème} assurant la liaison avec les troupes d'infanterie marchant avec l'artillerie. Le 1^{er} Bataillon est maintenu en réserve à cheval sur la route. Ce mouvement s'exécute normalement sous un tir bien réglé de l'artillerie ennemie.*

*A 10h30. Le Général de la 3^{ème} Brigade envoie l'ordre verbal suivant: "Suivez _____ comme soutien l'Artillerie Divisionnaire qui marche sur **Rossignol**". Les 3 Bataillons qui faisaient feu à l'Est, reçoivent l'ordre de se porter au Nord pour exécuter le mouvement prescrit.*

A 11h00. Ce mouvement étant en exécution, un officier de l'Etat-Major du Corps d'Armée, vient demander un bataillon pour soutenir l'Artillerie de

corps. Cet ordre n'était pas exécutable, toutes les **unités du Régiment étant en mouvement et le terrain couvert de projectiles. Le Colonel commandant le 3^{ème} Régiment** se portait alors de sa personne à l'Ouest de **Breuvannes**. Le 2^{ème} bataillon est à sa sortie du bois situé au Nord/Est de **Breuvannes** accueilli par des feux d'infanterie, de mitrailleuses et d'artillerie qui l'oblige à se déployer face au Nord/Ouest et au Nord. Le 1^{er} Bataillon arrivant à hauteur de la côte 325 Nord/Ouest de **Breuvannes** est obligé de se terrer pour échapper à la fusillade et aux obus. Tout mouvement de sa part lui attirera une rafale d'infanterie et d'artillerie. Le 3^{ème} Bataillon ayant réussi à franchir le **Semois** restera sur cette rive.

Dés-Midi. Le Général de la 3^{ème} Brigade envoie l'ordre de marcher sur **Rossignol** qui sera fortifiée, cet ordre ne peut être exécuté.

A 13H30. Le Général de la 3^{ème} Division arrive seul au bois tenu par le 2^{ème} Bataillon, il y séjourne quelques instants puis disparaît sous les rafales continues d'infanterie et d'artillerie, de nombreux officiers et hommes de troupes sont tués ou blessés, les pertes sont énormes mais nul ne songe à abandonner la lutte.

Dés-14H00. Les coups de feu viennent de tous les côtés surtout du côté Sud. Le 2^{ème} et le 1^{er} Bataillon sont presque cernés sur leurs positions, on ne peut songer à recevoir des renforts ou du ravitaillement.

A 19H00. Le Colonel qui a dirigé la défense du bois prescrit l'exécution du mouvement approuvé par le Général de la 3^{ème} Division. Les débris du 1^{er} et du 2^{ème} Bataillon avec le drapeau sont rassemblés sur la route **Tintigny, le Fresnois** qu'ils atteignent à **21h00** et où furent laissés les blessés, qu'une section de brancardiers vint chercher. Les débris furent dirigés sur **Hin** puis sur **Orval** où le Régiment devait être reconstitué. Arrivé à **Orval** à **4H00** du matin le **23 Août**, une partie du détachement est employé comme soutien de l'Artillerie Lourde, le reste avec le Colonel se rendit à **Margut** pour y cantonner.

PERTES. La quasi-totalité des officiers, tués.

La troupe, 2025 tués, blessés ou disparus.

"Le détachement trouve en chemin, le corps du Général RAFFENEL, qui aurait été tué d'une balle à la tête, son corps fut emporté et déposé à **Jarmoigne**.

Le 3^{ème} Régiment d'Infanterie Coloniale avait quitté Rochefort sur Mer le 07 Août 1914.

Georges était le fils d'Emile et de Lucie Elise CHAUMET, il mesurait 1m71 avait les cheveux châtain clairs et les yeux marron.

. **Porté disparu à Saint Vincent.**

